



Plus value sur vente résidence principale

Par **Domi3316**, le **21/08/2014** à **10:39**

Bonjour, rn
je vend ma résidence principale, dans laquelle je louais une pièce aménagée "studio", communiquant directement avec mon habitation par une porte. rn
Mon notaire me dit que je suis redevable de la plus value pour ce "studio". rn
Merci de m'éclairer

Par **moisse**, le **21/08/2014** à **19:56**

Bonjour,rn
C'est le même problème que le médecin exerçant chez lui, le cabinet se situant dans une pièce spécifique.rn
Vous devez effectivement la plus-value sur ce local exploité et donc détachée de la résidence principale.